

Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle structure ou d'un nouvel ensemble de principes pour revitaliser la notion de sécurité collective: nous disposons déjà, dans les Nations Unies et dans la Charte, d'un cadre pour la paix parfaitement adéquat. Ce qu'il faut faire, c'est l'utiliser de façon efficace.

\* \* \*

Le Canada s'enorgueillit du fait que la résolution sur une question de fond qu'il a présentée, intitulée "La vérification sous tous ses aspects", ait été l'une des résolutions adoptées par consensus l'an dernier. Cette résolution met en évidence l'importance de la vérification comme élément décisif du processus de négociation d'accords de contrôle des armements. La confiance -- l'assurance que les obligations souscrites seront respectées -- est sous-jacente à toute question relative au contrôle des armements. D'où l'importance de la vérification. Le Canada a la conviction que la vérification ne peut être laissée de côté comme si elle n'était qu'une question secondaire. Au contraire, bien que la notion de vérification ne doive jamais être vue comme un obstacle masquant le refus d'engager des négociations sérieuses sur le contrôle des armements, il est essentiel qu'elle fasse partie intégrante de tous les accords de contrôle des armements.

Le Canada se propose de prendre l'initiative à nouveau cette année et de présenter une résolution similaire. Ce faisant, nous cherchons à réaffirmer l'importance de dispositions efficaces en matière de vérification; dispositions fondées sur des principes et une compétence technique solides, et qui puissent être soigneusement adaptées à la teneur de chacun des accords. Le Canada souhaite que l'Assemblée générale donne à la Commission du désarmement la directive d'examiner le plus tôt possible la question de la vérification. Nous formulons l'espoir que, tout comme l'an dernier, tous les Etats membres souscriront à cette importante entreprise.

Il y a un an, le Gouvernement du Canada a mis au point un Programme d'action pour la deuxième partie de la Décennie du désarmement. L'accent de ce programme reste mis sur des solutions concrètes à des problèmes de contrôle des armements - sur la mise en place des bases essentielles à l'instauration du climat de confiance indispensable pour la conclusion d'accords de contrôle des armements.

.../7